



*Port-au-Prince, le 02 novembre 2021*

## **NOTE DE CONDAMNATION**

Le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) condamne énergiquement l'intrusion suivie d'agressions et d'actes de vandalisme perpétrés par des individus armés dans l'enceinte de l'Hôpital Sacré-Cœur de Milot, dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 2021.

Le Ministère présente sa solidarité au personnel de l'hôpital, aux malades et parents des malades traumatisés par cet acte inqualifiable et profite de l'occasion pour rappeler une fois de plus, que les espaces de soins sont inviolables quel que soit le prétexte.

Le MSPP enjoint les autorités policières et judiciaires à mettre tout en œuvre pour retrouver et traduire devant la justice les principaux auteurs, co-auteurs et complices de ces actes.

  
Dr Marie Gréta Roy Clément  
Ministre

